

Vous avez dit Écologie ?

Une leçon d'Écologie « *l'écologie pour ne pas être nuls* ».

Écologie scientifique vs Écologie politicienne

Il convient de faire la différence entre l'Écologie scientifique, une des sciences de l'Environnement et du Cadre de Vie et l'Écologisme ou Écologie politique. Nous n'avons qu'une maison commune, notre planète Terre. Son étude se fait par une approche scientifique, par un ensemble de disciplines scientifiques rigoureuses (géologie, climatologie, météorologie, écologie, zoologie, botanique, pédologie ou science du sol, géographie, ...). La plupart des scientifiques dont les Écologues, ne sortent pas de leur laboratoire ou de leur terrain de travail, ils ne se mêlent pas aux Écolos politiciens et ne réagissent pas aux contre vérités qu'émettent, par ignorance, les Écolos ! Ils ont tort ! Je suis un Écologue qui a été parachuté dans l'administration de l'Environnement par manque de postes de recherches. Mon regretté Maître a fait là un bon investissement. Je suis un écologiste sachant et encore actif

Pourquoi le climat s'est altéré

Le [climat](#) est la distribution statistique des conditions de l'[atmosphère terrestre](#) dans une région donnée pendant une période donnée. Son étude est la climatologie. Le climat n'est pas immuable, il varié, hélas, on parle de changement climatique ou de changement climatique. Le climat a commencé insidieusement à changer, imperceptiblement, à partir du moment où l'exploitation des ressources énergétiques fossiles a commencé, au début de l'[ère industrielle](#) (vers les années 1800, XIXe siècle). On a brûlé du charbon puis du pétrole dont

la planète s'était débarrassée en les enfouissant dans les couches sédimentaires où les mines et les forages sont allés les récupérer. Le déchet principal (gaz à effet de serre ou GES) est le **gaz carbonique (CO₂ ou dioxyde de carbone)** produit par la combustion des charbons et pétroles et par les hauts-fourneaux de la métallurgie du fer et de l'acier. La production de chaux et de ciments a suivi avec l'utilisation de béton armé de fer et d'acier dans la construction, le BTP (bâtiment et travaux publics). La cuisson du calcaire casse la molécule de carbonate de calcium (CaCO₃) et dégage du CO₂ qui s'ajoute au CO₂ de la combustion du pétrole utilisé pour chauffer les fours de la cimenterie. Le fer et l'acier sont produits par la réduction des oxydes de fer par le coke (résidu carboné de la distillation du charbon, la houille). Là encore du CO₂ est produit. Sans compter les combustibles utilisés dans les moteurs thermiques (machines à vapeur, moteurs à essence et diesel, turbines de centrales électriques, ...).

Le CO₂ est un des gaz à effet de serre (GES), un déchet gazeux, qui s'accumule dans l'atmosphère avec les autres GES (CO₂, méthane, dioxyde d'azote, vapeur d'eau, ...) qui interceptent la chaleur que la planète dégage vers l'espace intersidéral. Les GES laissent passer les rayons énergétiques en provenance du soleil et qui réchauffent la Terre. Ils empêchent les rayons infrarouges émis par la Terre de s'échapper vers l'espace. Il s'établit un équilibre que l'augmentation des GES **perturbe gravement en augmentant la température moyenne du globe et la machine climatique.**

En 2018, la teneur moyenne de l'atmosphère en CO₂ a atteint le niveau de 407,8 ppm, dépassant de 147 % le niveau préindustriel de 1750. Le CO₂ met plus de 400 ans à disparaître ! On parle de puits de carbone. Le principal est la biosphère (dont les forêts) et les océans. La biosphère est hébergée par les océans et l'atmosphère.

Le bâtiment ou BTP (construction, entretien, électricité et chauffage des bâtiments résidentiels et non résidentiels) contribue pour 6 % des émissions de GES, ce qui n'est pas une raison de le passer sous silence. La destruction d'un arbre est celle d'un élément d'un puits de carbone qui assainit notre atmosphère. Une forêt mature est un réservoir important de carbone. La disparition de surfaces toujours plus grandes de forêts au profit de cultures ou de pâturages ou de constructions en ville (emmagasinant une quantité moindre de matière organique) libère du CO₂ dans l'atmosphère, ce qui se voit, hélas, trop souvent dans notre bonne ville et métropole de Montpellier.

A Montpellier, la surdouée

La ville et sa métropole sont l'objet d'une destruction frénétique de bâtiments en vue de la reconstruction à neuf d'empilement de cages à lapins parallélépipédiques plus ou moins habillées de métal clinquant. Comme ci-dessous. On aurait pu y faire une aire de jeux !



Face au 47-27 rue Lafeuillade

Ce chef d'oeuvre (ci-contre) est visible rue Lafeuillade, en face du n° 47. Vous pouvez agrandir la photo. C'est un immeuble construit en plaques de béton amenées par camions (on a brûlé du gazole), assemblé sur des armatures en béton armé.

Avant le construction, il y avait là une friche industrielle (anciens ateliers du chemin de fer). La petite maison à gauche semble écrasée. Combien de temps résistera-t-elle ?

Combien de tonnes de CO₂ a-t-elle coûté à notre environnement ? A 980 kg de CO₂ ou équivalent par m² de surface habitable, cela fait quelques tonnes. Des réalisations identiques, équivalentes ou plus grosses, il y en a des centaines à Montpellier.

L'image de marque de notre quartier va empirer, envahi par le

béton.

L'écologie est globale

L'écologie, la vraie, la scientifique ou celle qui s'en réclame, forme un tout. On ne peut minimiser une source de GES (le BTP) et s'attaquer aux voitures à moteur thermique. En pénalisant les voitures particulières à moteur thermique, on pénalise AUSSI celles à moteur électrique et on pénalise taxis, ambulances, pompiers, police, gendarmerie, ... A-t-on vraiment réfléchi chez les écolos, écolos de surface, écolos en peau de lapin installés au Conseil municipal et au Conseil de la Métropole (il y a des exceptions) ? Vous laissez faire ceux qui délivrent les permis de démolir et de construire.



Avant : rue de Claret x Croix du Capitaine



Après : rue de Claret x Croix du Capitaine

On a créé de l'[entropie \(cliquez ce lien\)](#), c'est à dire un gaspillage d'énergie sans nom investi lors de la construction de ces bâtiments ! Le terme entropie signifie « transformation ». Il caractérise le niveau de désorganisation, ou d'imprédictibilité du contenu en information d'un système et s'applique aux écosystèmes. Ici, ces maisons qui ont coûté au temps le leur construction du GES (280 kg/m² habitable) et ont été rasées, transformées en un déchet du BTP : des gravats (de l'entropie) !

De plus, les arbres situées du côté de la rue de la Croix du Capitaine ont été détruits. On a détruit des puits de carbone.

Quelques jours plus tard, Attila a fini son travail de démolition. Voyez ci-contre comment tout a été rasé, razibus, par un brin d'herbe ne subsiste ! Quelques moignons pitoyables de racines de ce quit un arbre : rasé, razibus !



Plus rien ne subsiste !

**Est-ce bien là des écologistes ?
Où-sont-ils ? Où sont ceux qui
veulent manifester pour leurs vélos
mal éclairés la nuit ?**

Une catastrophe qui, hélas, se renouvelle ailleurs dans Montpellier. On veut continuer à entasser des gens dans un habitat verticalisé sans commerces de proximité !

Halte au béton, stop au béton, halte aux démolitions, halte aux arrachages d'arbres, oui aux rénovations, oui aux reboisement et aux replantations.

Figuerolles : un quartier de Montpellier

Ce qu'ont dit de Figuerolles



Plan Thierry Arcaix

Selon la Mairie (commune)

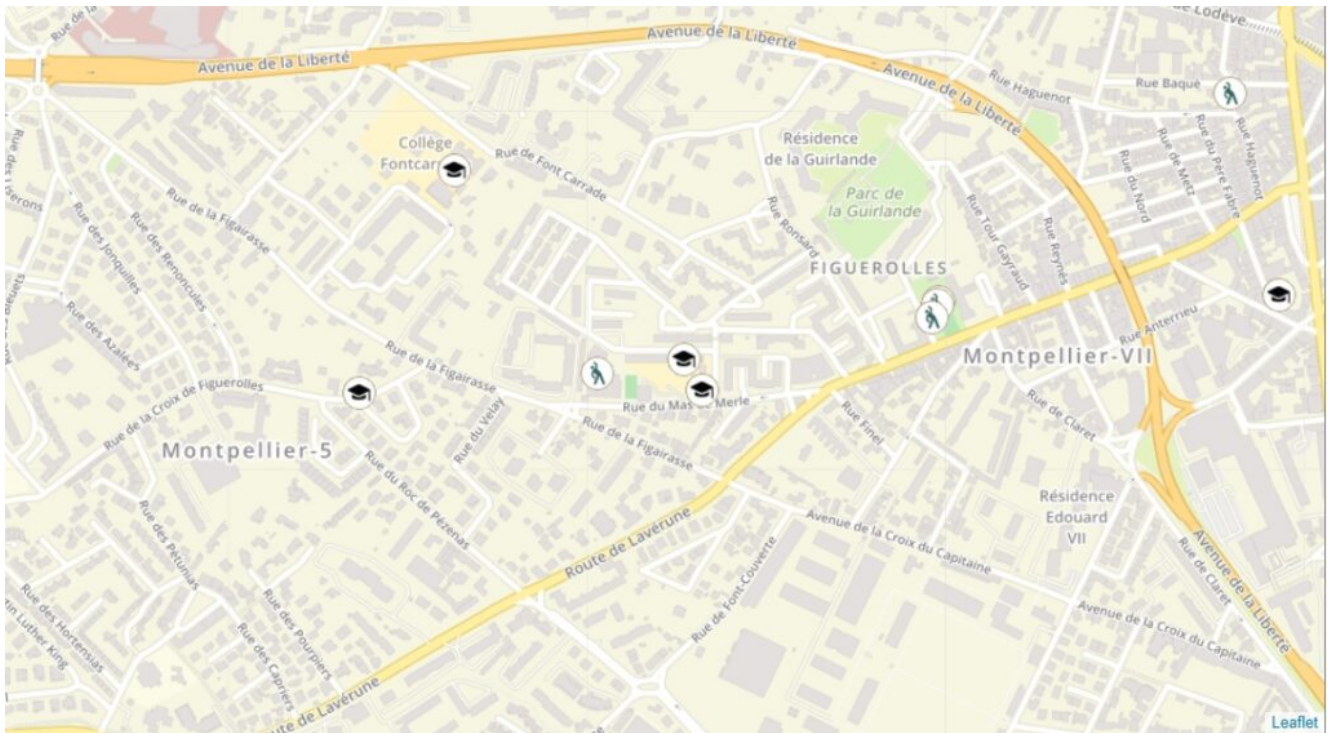
« Le quartier Montpellier Figuerolles est l'un des 30 quartiers de la commune de Montpellier (34000), il est situé dans le département Hérault. En 2016, le quartier Figuerolles comptabilisait une population de 6.824 habitants, ce qui représente environ 3% de la population de Montpellier.

Le quartier Figuerolles est divisé en 2 IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique) qui sont :

- [La Guirlande](#) – 3,190 Habitants est une zone d'habitat
- [Chaptal](#) – 3,634 Habitants est une zone d'habitat

Le quartier Figuerolles compte un certain nombre d'infrastructures et d'équipements qui sont listés plus bas. Sur la carte du quartier Figuerolles sont positionnés les écoles, les équipements sportifs, et les différents services publics. Le contour du quartier Figuerolles (sur le plan) permet de le délimiter et situer précisément par rapport au reste de la ville de Montpellier. »

Limites du quartier



[Copie écran site webvilles.net](http://webvilles.net)



Copie écran site webvilles.net carte satellite

Le site webvilles.net ne nous permet pas de dater les cartes et les données, une mise à jour du 17/08/2020 figure pour le département de l'Hérault. Les données complètes sont sur [ce site \(cliquez ici\)](#). En l'absence de données identifiant webvilles.net, nous avons une incertitude sur les limites du quartier.

Danger, travaux mal signalés et signalisation dangereuse



Le Comité de quartier a été avisé par un de ses membres (qui circule et observe) que des travaux sur la voirie de la rue Lafeuillade (20 au 25 mai 2021) entraîneraient une coupure de la circulation pour 5 jours ! Les sorties des garages des résidences donnant sur la rue de Claret sont menacées, car les automobilistes venant de la rue du Faubourg Figuerolles empruntent déjà le sens unique de la rue de Claret à grande vitesse. **Nous avons déjà réclamé la mise en circulation à vitesse 30 km/h, sans succès. Nous attendons mais notre impatience augmente.**

Les véhicules sortant à grande vitesse de la voie rapide (avenue de la Liberté) pour emprunter la rue Lafeuillade, se trouvent face à une signalisation indiquent une déviation et certains l'interprètent comme une invitation à prendre la rue de Claret à contresens ! **Il manquerait, en l'état actuel des**

choses, une interdiction de tourner à droite (quand on vient de l'avenue de la Liberté) et un panneau de sens interdit provisoires pour la durée des travaux.

Le Secrétaire du Comité de Quartier s'étant rendu sur place, au carrefour rue de Claret X rue Lafeuillade X sortie avenue de la Liberté a appelé au téléphone :

- la société ENEDIS (04 67 69 78 02, M. Chalon) exécutant des travaux de branchement électrique de la nouvelle résidence en construction,
- la mairie (04 67 34 70 00) au secrétariat du responsable des autorisations de travaux (M. Nison),

pour à chacun :

- signaler l'insuffisance de la signalisation,
- **signaler la dangerosité de la situation créée rue Claret, pouvant engager la responsabilité d'ENEDIS ou de Monsieur le Maire en cas de « carton » !**,
- demander la mise en place de feux de circulation tricolores temporaires pour circulation alternée, autorisant les véhicules sortant de l'avenue de la Liberté à emprunter la rue de Claret en sécurité pour rejoindre la rue Antérrieu en modérant la vitesse des automobiles, camionnettes de livraison, sécurisant les sorties des garages des résidences riveraines.

Nous avons mis en avant le fait que la rue Lafeuillade est une voie pénétrante du coeur de ville (Faubourg Figuerolles et ... !). Le fait de ne plus pouvoir rejoindre la rue Antérrieu oblige à un long et pénible détour pour rejoindre la place Salengro. L'itinéraire circulation alternée provisoire rue de Claret devrait permettre de régler le problème.

ENEDIS a commencé par renvoyer la responsabilité de la décision à une visite de terrain à une date ultérieure (non précisée). La réponse de la Mairie a été :

- la promesse de mettre en place une patrouille de la Police municipale pour rappeler à l'ordre les automobilistes,
- un rappel téléphonique de votre Secrétaire pour concertation.

Nous maintenons notre demande d'une protection temporaire par circulation alternée rue de Claret pour la durée des travaux. Nous rappelons les deux visites avec Mme Julie Frèche et la récente rencontre avec Monsieur le Maire. **Nous espérons être consultés à l'avenir au nom des principes de la démocratie participative et de proximité. Nous rappelons notre position contre la bétonnisation des espaces libres du quartier, le maintien d'un habitat déconcentré et des commerces de proximité.**

pour le Comité de quartier «CDQFA»

Raymond GIMILIO

Secrétaire, Vice-Président du Conseil syndical «Le Courreau»

Ancien Inspecteur de la Sécurité routière en Essonne (91,
Programme «REAGIR»)

Eradiquer le trafic de drogue et nettoyer la Cité Gély

17-05-2021

Le trafic de drogue continue pendant les travaux de démolition du supermarché de la drogue à la cité Gély. Mais on nous annonce la visite à Montpellier de Monsieur le Président de la République dans un commissariat de quartier. Manque de pot, il

n'y a plus de commissariat dans Figuerolles.

Notre comité salue l'initiative de mettre fin au trafic de drogue. La cité Gély est concernée. Bon courage ! Nous espérons qu'il y aura enfin ! une suite à cette visite ? Comment éradiquer ce trafic qui rend la cité INTERLOPE ?

14-05-2021

Ceux qui fréquentent la Cité Gély peuvent se faire une idée par eux-mêmes : le supermarché de la drogue est toujours là, les petits vendeurs à sacoches sont toujours embusqués derrière les murettes attendant le chaland.

Il faut que ça cesse ! La Cité est toujours INTERLOPE, le petit trafic semble bien se porter derrière le petit Centre Commercial. Dans ce Centre, les poubelles brillent par leur absence, le sol est jonché de coques de graines de tournesol au pied des escaliers ! Les poubelles ne sont pas revenues à la fin des travaux de rénovation.

Le panneau de stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite a été remis en place. Ceux qui à deux reprises l'ont mis à terre ont-ils compris ? Si tu prends ma place, prends mon handicap.

Le cabinet médical est toujours fermé, le kiné cherche au autre local ! La recyclerie, le pâtissier-boulangier, l'infirmière, le marchand de journaux et le pharmacien tiennent le coup ! Il faut absolument assainir le quartier et y remettre le poste de police qui avait été rasé ! Il y a de la place pour un algéco sur la placette devant le centre commercial. En attendant une construction en dur.

Le porte-parole du Comité de quartier

Histoire du naufrage du quartier

La commune de Montpellier était lancée dans une urbanisation sauvage, le principe adopté est la concentration verticale de l'habitat. Figuerolles est un des deux faubourgs de la ville :

- au nord-est le faubourg Boutonnet a été l'objet de toutes les attentions et de rénovations de ses maisons,
- au sud-ouest le faubourg Figuerolles a été un peu négligé !

Depuis longtemps, le quartier a mauvaise presse. La rue du Faubourg Figuerolles qui part de la place Salengro était une rue animée et très commerçante. Elle s'est peu à peu désertifiée. Il n'y a pratiquement plus d'artisans, rares sont les boutiques.

Autrefois, il y avait la voie était continue entre la place Salengro et la route de Lavérune. Maintenant, la rue de Figuerolles est tronçonnée au croisement avec celle de Bouschet de Bernard. Le tronçon de la place Salengro à Bouschet de Bernard est un chantier abandonné, une chaussée éventrée. La circulation des piétons y est dangereuse.

Le tronçon rénové entre Bouschet de Bernard et rue de Claret a vu la circulation restreinte à une seule voie vers la route de Lavérune. Une voie dans laquelle le bus venant de Bouschet de Bernard peine à s'engager. Le stationnement a été diminué considérablement. La voie vers Salengro est devenue une double voie cyclable. Bravo direz-vous ? Les cyclistes allant vers Lavérune-Gély arrivant au carrefour de la rue de Claret se trouvent nez-à-nez avec le bus obligé de tourner arrivant de

la direction Lavérune et les autos qui le suivent. A quand un accident de deux-roues mortel ? Où est passé le psychopathe qui a imaginé un tel piège ?

Les voitures et le bus obligés de tourner vers la rue de Claret tournent avec le bus rue Antérrieu qui est devenue TRES fréquentée. Le poids du bus dégrade vite la chaussée !

La rue Lafeuillade s'est agrémentée d'un superbe immeuble en béton a façade de clapier (cage à lapins). Le trottoir, étroit, décroche avec celui de l'extrémité de la rue. Là aussi, on n'a pas mesuré l'étroitesse des trottoirs : 1,18 m (118 cm) ! *And so on ...*

Le Poufre de Figuerolles
Observateur

Nos premiers résultats : 23/09/2020

Les premiers tests officiels sur les rayonnement hertziens (antennes GSM) ont commencé le 23 septembre 2020 au 47 rue Lafeuillade et se poursuivent.

Il apparaît que l'installation des antennes sur le toit de l'immeuble du n° 11 rue Lafeuillade n'est pas très judicieuse. Le choix d'une plateforme sur une terrasse d'un immeuble de 3 étages fait que l'azimut est tape en plein dans les murs en béton d'un immeuble R+1 (soit 4 étages réels). Le faisceau qui devait pointer vers l'est serait absorbé par l'armature du 4e étage de ce bâtiment !

Néanmoins, les mesures donnent un état zéro intéressant. Nous

avons un rapport de 36 pages !

Nous n'en poursuivrons pas moins nos démarches auprès de la Mairie.

Le porte-Parole et webmaster